

PROJET D'AMENAGEMENT DU SQUARE DES TROIS CABANES ET LIAISON PIETONNE AVEC LE LOTISSEMENT DU HAUTBOIS QUARTIER DE VILLEMENT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

Maître d'ouvrage : Commune de RUELLE SUR TOUVRE
Place Auguste Rouyer – 16600 RUELLE SUR TOUVRE
Tél : 05.45.65.62.95 - Fax : 05.45.65.77.39
Adresse mail : mairie@ville-ruellesurtouvre.fr

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux Marchés Publics.

Renseignements techniques : AGENCE B Jardins et Paysage
135 rue de Paris – 16000 ANGOULEME
Tél : 06.64.54.61.03 / 09.84.49.88.50
Adresse mail : agenceb.paysages@gmail.com

Renseignements administratifs : Commune de RUELLE SUR TOUVRE
Place Auguste Rouyer – 16600 RUELLE SUR TOUVRE
Tél : 05.49.55.21.24 / 06.37.10.02.80
Adresse mail : mairie@ville-ruellesurtouvre.fr

OBJET DU MARCHE :

Projet d'aménagement du square des trois cabanes et de la liaison piétonne avec le lotissement du hautbois – Quartier de Villement rue Maurice Ravel à Ruelle sur Touvre.

Les travaux font l'objet d'un lot désigné ci-dessous :

VOIRIE ET RESEAUX DIVERS ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS

- Les travaux préparatoires et signalisation de chantier (installation de chantier, implantation, DICT)
- les terrassements, déblais et évacuations,
- La démolition, modelage des terrains, création des structures des cheminements,
- création de cheminements en béton balayé, et stabilisé renforcé,
- création de placettes en graviers,
- Réalisation de murs de soutènements,
- Réalisation des fouilles de plantations et amendement,
- Fourniture et pose de clôture en ganivelle,
- Plantation d'arbres
- Plantation de vivaces, graminées et plantes grimpantes.

Prestation supplémentaire :

- Travaux d'entretien pour une année.
- Fourniture et mise en œuvre d'un bi-couche clair (à la place du béton balayé sur l'allée principale du square.

1. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX :

Délai d'exécution : 3 mois (TROIS mois). Les travaux de plantations devront impérativement être réalisés avant le 15 mars 2019.

Il est fixé une période de préparation qui n'est pas comprise dans le délai d'exécution des travaux. Sa durée est de 15 jours à compter de la date de notification du marché.

Le début travaux sera fixé dans l'ordre de service prescrivant de les commencer.

2. DOSSIER DE CONSULTATION :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à télécharger intégralement et mis à disposition gratuitement sur <https://www.marches-securises.fr>

La remise des offres et les différents échanges à venir se feront via ce même site.

3. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Le MERCREDI 19 DECEMBRE 2018 avant 12 heures.

Les modalités de remise des candidatures et des offres sont définies dans le Règlement de Consultation.

4. DOCUMENTS A PRODUIRE A L'APPUI DE LA CANDIDATURE :

Les documents à produire lors du dépôt de candidature sont définis dans le Règlement de Consultation.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION :

Le jugement des candidatures et des offres sera effectué dans les conditions précisées au Règlement de Consultation.

6. VALIDITE DES OFFRES :

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant un délai de **90 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

7. VARIANTES :

Aucune variante n'est autorisée.

8. VISITE DU SITE :

La visite du site est fortement conseillée, le site est accessible à tout moment.

9. INSTANCE CHARGE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Poitiers – 15, rue Blossac 86020 POITIERS – Tél : 05.49.60.79.19

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : le 26 NOVEMBRE 2018

